

ET APRES ON FAIT QUOI ?

ACTE 3 : JOURNEE CULTURE - INTERCULTURALITE

“De la différence qui dérange à l'altérité qui enrichit dans les rencontres interculturelles”

Mardi 3 mai 2016 - Centre social des Semailles (Rillieux)

Programme

La journée alternera des ateliers de production en petits groupes avec des synthèses et grilles de lecture proposées par Hervé Ott, qui est chargé d'animer et de conduire cette journée.

8h30 *Accueil*

9h **Les rituels et les normes**

(transmis par l'éducation parentale, familiale puis scolaire & ceux des groupes identitaires particuliers)

10h45 **De la confrontation à la cohabitation interculturelle**

12h30 *Pause déjeuner*

14h **La notion de valeurs et les conflits de valeurs**

16h **Perspectives pour aller plus loin**

17h *Bilan*

17h30 *Fin de la journée*



Contexte

Suite aux évènements de 2015 en France, s'est engagé un travail visant à proposer aux acteurs des centres sociaux du Rhône des repères, des espaces d'échanges de réflexion et de pratiques. Trois thématiques ont été identifiées comme prioritaires à traiter collectivement : la laïcité, l'interculturalité et la culture comme vecteur d'émancipation et de vivre ensemble, l'animation de débats.

L'**acte 1** a pris la forme d'une journée en juin dernier, à Vaulx-en-Velin où trois intervenants nous ont apporté des éclairages généraux (laïcité, interculturalité, l'émergence de la question religieuse dans nos espaces de vie et de travail).

L'**acte 2** a été mis en place à travers une formation courte sur le cadre légal de la laïcité et son application dans les centres sociaux (2 demi-journées) avec Myriame MATARI, avocate au Barreau de Lyon et formatrice au droit de la non-discrimination.

L'**acte 3** « Culture, interculturalité, des leviers pour vivre et faire ensemble » : se concrétise par cette journée du 3 mai.

L'**acte 4** « Débattre pour ne pas se battre » : est en préparation. Comment s'y prendre pour provoquer et animer des débats sur des questions sociales ? Une proposition vous sera faite après l'été 2016.

ET APRES ON FAIT QUOI ? - ACTE 3 : JOURNEE CULTURE/INTERCULTURALITE

“De la différence qui dérange à l'altérité qui enrichit dans les rencontres interculturelles”

Mardi 3 mai 2016 - Centre social des Semailles (Rillieux)

Hervé OTT formateur en transformation constructive des conflits transculturels

Hervé Ott a été animateur d'un centre de recherches et de formation centré sur l'approche et la transformation constructives des conflits (ATCC) pendant une vingtaine d'années. Aujourd'hui encore, une part importante de ses activités est consacrée à la recherche : rédaction d'articles et d'ouvrages pédagogiques. Il intervient également régulièrement pour des formations (pour en savoir plus : <http://ieccc.org>).

Co-auteur de : *Conflits, mettre hors-jeu la violence* et de *Pédagogie des rencontres et conflits transculturels* (éd. *Chroniques Sociales*).

Il animera notre journée et nous apportera des éclairages sur les enjeux de rencontres interculturelles.

A qui s'adresse cette journée ?

Cette journée est conçue pour tous les professionnels (chargés d'accueils, animateurs, coordinateurs, directeurs...) et les bénévoles (administrateurs et bénévoles d'activités) des centres sociaux du Rhône. Elle s'adresse tout particulièrement aux personnes qui, dans le cadre de leur fonction au centre social, sont amenées à faire face ou à gérer des relations interpersonnelles, des dynamiques de groupe, des échanges interculturels.

Informations pratiques

La journée a été conçue comme un tout, ainsi il est nécessaire d'être présent de 8h30 à 17h30 pour s'inscrire à cette rencontre. Il ne sera pas possible de ne venir qu'une demi-journée.

Une participation aux frais de 20€ / personne est demandée (incluant le buffet du midi).

Le nombre de place est limité (70 p.), merci de vous inscrire rapidement (5 personnes maximum/centre).

Inscriptions

Inscription en ligne sur www.centres-sociaux-rhone.com/fede/page-et-apres-on-fait-quoi.html

Inscription absolument **avant le mercredi 27 avril 2016**.

L'inscription ne sera validée qu'avec le paiement des 20€/personne, à régler par chèque à l'ordre de « FCSR ».



Fédération des
centres sociaux
du Rhône



138 cours E. Zola
69100 Villeurbanne
04 78 84 50 84
fede@centres-sociaux-rhone.com
www.centres-sociaux-rhone.com